



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

7 octobre : nous avons toutes les raisons de nous mobiliser !

Le 7 octobre est la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale. Pour la France, la CFDT, la CGC, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les salariés à y participer massivement. Casse industrielle, chômage galopant, Révision générale des politiques publiques, réforme territoriale, loi Hôpital Patients Santé Territoires, privatisation de la Poste, suppressions d'emplois dans la Fonction publique, remise en cause des conventions collectives, ... : en cette rentrée sociale, nous avons toutes les raisons de nous mobiliser !

Une mobilisation unitaire durable pour l'emploi, les salaires, la retraite, les services publics, la protection sociale est la solution la plus efficace pour les salariés, alors que gouvernement et patronat affichent la volonté de maintenir leur cap antisocial.

La CGT Fonction publique appelle à faire du 7 octobre une grande journée de lutte interprofessionnelle dans l'ensemble de la Fonction Publique, partout sur le territoire par une multiplication d'actions revendicatives sous toutes les formes y compris la grève là où les personnels la décideront. Ses organisations ont à cet effet déposé des préavis de grève dans les différents secteurs concernés.

Ensemble par l'action, imposons d'autres choix !

La CGT revendique :

→ L'arrêt des processus en cours de privatisation et de casse des services publics et de la Fonction publique.

→ Un véritable débat public et citoyen sur les missions publiques et les moyens nécessaires à leur exercice.

→ Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emploi.

→ Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ à 1 600 euros, des mesures équivalentes pour les contractuels dont le salaire n'est pas indicé, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis des années, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.

→ Une retraite équivalente au moins à 75 % du dernier traitement (primes comprises), avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC, le retour à l'indexation des pensions sur les salaires, la reconnaissance de la pénibilité du travail et la garantie de l'égalité des droits à la retraite pour les femmes.

→ Une véritable politique de titularisation

→ Une réforme ambitieuse de la fiscalité publique et du financement de la Sécurité sociale permettant d'assurer des politiques publiques pérennes et solidaires.

→ Des mesures permettant à tous les niveaux l'amélioration des conditions de travail, de son organisation et de la santé au travail.

Montreuil, le 29 septembre 2009